



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### L'AACC donne rendez-vous à Crans Montana

**Paris, le 13 décembre 2010 - Les délégations marketing services, interactive et corporate de l'AACC** (Association des Agences-Conseils en Communication), organisent différents rendez-vous dans le cadre du Cristal Festival à Crans Montana qui aura lieu du 15 au 18 décembre prochains.

Sous l'impulsion de son Président Jérôme Toucheboeuf et de Catherine Michaud, Vice Présidente de l'AACC, **la délégation Marketing Services** organise une journée sur les nouvelles formes de la Relation Client. Trois ateliers thématiques seront animés par les présidents d'agences de la délégation et différents annonceurs.

La journée sera clôturée par un vin chaud pendant lequel les toutes dernières innovations marketing repérées à San Francisco lors du Congrès DMA seront présentées.

***Jeudi 16 décembre à partir de 10h***

**L'AACC Corporate** organise une table-ronde « Marques, Entreprises, Opinions : comment la communication corporate peut-elle être un levier de performance ? », à laquelle interviendront Benoît de Laurens, Président de l'ACACC Corporate et Directeur Général de Lowe Stratéus, Elisabeth Coutureau, Vice-Présidente Exécutive de TBWA Corporate et Agathe Bousquet, Directrice Générale d'EURO RSCG C&O.

***Vendredi 17 décembre à 11h***

**La délégation interactive** convie les journalistes à un petit déjeuner presse. Mathieu Morgensztern, Président de la délégation interactive et Directeur Général d'Isobar, entouré du jury du Cyber Cristal, reviendra sur le Palmarès 2010 et décryptera les tendances digitales. ***Vendredi 17 décembre à 9h30***

L'AACC interactive organise une conférence « Less web, more digital ». Mathieu Morgensztern et Olivier Bronner, Fondateur et Président de Plan.net définiront comment la présence des marques sur Internet doit se réinventer. ***Vendredi 17 décembre à 14h***

**A propos de l'AACC** : Créée en 1972, l'AACC, Association des agences-conseils en communication, est un syndicat professionnel régi par la loi du 21 mars 1884.

Représentant plus de 80 % de la profession, l'AACC regroupe 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 10 000 salariés. L'AACC est aussi une fédération de métiers qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : publicité, marketing services, communication interactive, communication corporate, communication santé, production publicitaire, communication événementielle et communication éditoriale.

L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.

[www.aacc.fr](http://www.aacc.fr)

**Contact presse** - Emilie Rohmer 01 47 42 27 26 / [erohmer@aacc.fr](mailto:erohmer@aacc.fr)